icipa 80



La vie municipale peut nous paraître des plus agitée en cette période où les édiles se présentent devant les suffrages. Elle l'était d'une toute autre manière il y a quelques siècles, à l'heure où Saint-Omer reçut sa pre-mière charte de franchises des mains de Guillaume Cli-

L'affaire commence en 1126. Didier Hacket, fils d'Erem bald, châtelain de Bruges et parent de Guillaume de Saint-Omer, doit justifier de sa noblesse. Ne pouvant y parve-nir, il assassine Charles le Bon, comte de Flandre le 2 mars 1127

Guillaume Cliton devient comte de Flandre avec le soutien de Louis VI, roi de France mais plusieurs candidats lui disputent ce siège. Afin d'assurer sa position, Guillaume Cliton fidélise les principales villes du comté en octroyant divers privilèges commerciaux. C'est à cette occasion que Saint-Omer obtient une charte de franchise le 14 avril 1127. Ces concessions ne suffisent pas : des troubles écla-tent dans plusieurs villes flamandes. Dès août 1127 à Lille, une émeute se déclenche en raison d'une arrestation en pleine foire, jugée par la foule comme injuste. Le 3 février 1128, les habitants de Saint-Omer s'insurgent contre le nouveau châtelain fidèle au nouveau comte. Guillau me Cliton investit la ville qui se déclare pour Arnoul de Danemark, prétendant au comté. Les Audomarois l'accueillent mais face à la menace, la ville capitule. Guillau me Cliton impose une contribution de 600 marcs d'argent. De 1127 à 1128, Hoston de Saint-Omer remplace son rère Guillaume 1er à la tête de la châtellenie sans que l'on sache les circonstances exactes de cette "régence"

Le 16 février 1128, une nouvelle révolte éclate à Gand dont l'une des causes est les persécutions que Saint-Omer a connues. Ils imposent le renvoi du comte devant un tribunal réuni à Ypres le 8 mars 1128. Celui-ci vient en armes et ses troupes investissent la ville. La première consé quence fut le renvoi du tribunal mais aussi la reprise des révoltes en Flandre. Mi-mars, Saint-Omer accueille de nouveau Arnoul qui se fortifie dans Saint-Bertin. Le 21, Guillaume Cliton se représente devant la ville qui se rend

à nouveau Les villes sont très divisées sur le choix du comte : Saint-Omer supporte Arnoul, Gand soutient Thierry d'Alsace, Bruges est contre Guillaume Cliton (champion du roi de France), d'autres sont favorables à Baudouin de Mons

ou Guillaume de Normandie. Le 25 mars, Thierry d'Alsace gagne Bruges en confirmant leurs franchises, le 30, il confirme la charte et fait son entrée solennelle le 1° avril malgré les pressions du roi de France et l'excommunication de l'évêque de Noyon France et l'excommunication de l'évêq contre les Flamands abandonnant Cliton.

Le conflit se poursuit jusqu'au 27 juillet 1128 date à laquelle Guillaume Cliton meurt devant Alost où il assiège Thierry d'Alsace. Le 22 août, celui-ci concède une nouvelle charte à Saint-Omer sur le modèle de 1127 à l'occasion d'une tournée en Artois.

Le pouvoir comtal reprend vigueur avec le retour à la upart des villes flamandes ont obtenu la confirmation de leurs franchises ouvrant des circonstances favorables à l'émergence de plusieurs lignages bourgeois.

Thomas DELVAUX.

- Galbert de Bruges, Le meurtre de Charles le Bon, Fonds
- Mercator, Anvers, 1978.

 Thomas Delvaux, *Le sang des Saint-Omer*, Tatinghem, 2007 (disponible à la librairie de L'Indépendant, rue des Clouteries). Alain Derville, Saint-Omer des origines au XIV° siècle,
- PULille, Lille, 1995. Alain Derville (dir.), *Histoire de St-Omer*, PULille, Lille,
- 1981. Arthur Giry, Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIV° siècle, Paris, 1877.